



FAÏ-LÈS-NEMOURS

le magazine municipal de votre village

infos

2022 - 2^{er} semestre



sommaire

mot du maire

ACTUALITÉS
pages 2 à 4

TRAVAUX
page 4

PATRIMOINE
page 5

ENVIRONNEMENT
page 6

PROJETS
page 7

**CULTURE, ANIMATIONS
ET ASSOCIATIONS**
pages 8 à 15

URBANISME
page 16

Je m'associe à tout le Conseil municipal pour vous souhaiter de **belles fêtes de fin d'année** et vous retrouver le 14 janvier en salle polyvalente pour les Vœux du Maire.

Ce journal, tout nouvellement remaquetté, vous présentera le travail de l'ensemble de l'équipe municipale mais aussi la vie de nos associations. Celles-ci sont de plus en plus actives et vous proposent des nouveautés que vous pourrez découvrir dans ce numéro. Les **animations** pour les enfants ont été particulièrement appréciées de même que celles organisées par ALA (brocante, soirée mexicaine), l'exposition du Club Photos « Un-Clic », ou encore celles organisées par l'association des chasseurs, les tournois de foot et de pétanque...

Une nouveauté cette année : la Ronde des abeilles (en nocturne) organisée par la Municipalité et les associations volontaires.

Je félicite et remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour la commune. Sans leur implication, de nombreuses activités proposées ne verraient pas le jour.

Dans ce numéro, nous aborderons également le déploiement et la commercialisation, début 2023, de la **fibre optique** à Fay. L'organisation, en lien avec la Communauté de Communes, d'un forum numérique, le 22 novembre dernier à la Scène de Loing de Nemours, aura permis, nous l'espérons, d'apporter un éclaircissement sur les offres commerciales des différents opérateurs et des réponses aux habitants ayant rencontré des problèmes.

Nous ferons ensuite un retour sur l'ensemble des **travaux** en cours ou à venir dans le village. Comme vous le lirez, les travaux d'aménagement des trottoirs vont devoir être différés.

Un projet de vidéoprotection pour le village est en cours, en lien avec l'offre (en développement) d'un centre de supervision mutualisé sur le Département (via Seine-et-Marne Numérique). Un projet qui mérite de prendre du temps.

Nous espérons que l'inflation du coût énergétique et des matières premières ne pèsera pas trop lourd sur la capacité d'investissement de la municipalité. Nous avons eu la chance jusqu'à présent d'avoir contractualisé avec un fournisseur d'électricité au tarif régulé et de n'avoir subi qu'une augmentation raisonnable pour le gaz pétrolier liquéfié pour la salle polyvalente. Nous restons cependant vigilants quant aux différentes fluctuations du marché.

En ce qui concerne les finances, l'emprunt à 1,2 % contracté pour le lotissement avait été, fort heureusement, intégralement remboursé en octobre, c'est-à-dire avant que les taux ne remontent.

Nous avons le plaisir de vous inviter aux **vœux du Maire et du Conseil municipal, le samedi 14 janvier à 11h.**

Durant cette même matinée, le **lotissement** sera **inauguré** en présence de **Monsieur le Préfet.**

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de Noël et vous souhaitons, par anticipation, une belle et bonne nouvelle année 2023 !

Christian Peutot

Maire

3^e Vice-président à la C.C.P.N.

Président du SIAEP

Bien Cordialement,

FAÏ-LÈS-NEMOURS *infos*
le magazine municipal de votre village

N°6 - 2^{er} semestre 2022
Directeur de la publication : Christian Peutot
Rédactrice en chef : Marie-Hélène Héliot-Guindre
ont collaboré à ce numéro : Hanspeter Badja, Marie Badja, Odile Bergemer, Guillaume Chantereau, Frédéric Didillon, Eric Hamouche, Sybille Joubert, Eric Leydier, Isabel Maranhao, Romain Migeon, Christine Martin-Migliorelli, Christian Peutot, Carine Redon, Corinne Rousteau, Benjamin et Emmanuelle Voiseau, Odile Zaniolo.
Photos : Guillaume Chantereau, Marie-Hélène Héliot-Guindre, Christian Peutot, Carine Redon.
PAO/Impression : DELAcreation/CreaDesignLP
06 79 21 16 14
Quantité : 300 exemplaires
Ce magazine est consultable en ligne.
La reproduction même partielle de ce document est interdite sans l'accord préalable.
Les textes contenus dans la rubrique « Tribune libre » n'engagent que leurs auteurs.

www.fay-les-nemours.fr



DÉJÀ DES MAISONS AU CLOS PLESSIS-BELLIÈRE !

Quatorze lots ont été définitivement achetés ou retenus par une promesse d'achat signée. La signature de l'acte authentique est à venir pour les six lots restants, les futurs acquéreurs étant encore en attente de permis de construire ou de financement.

Le lotissement du terrain communal et sa vente est une réussite ; nous l'inaugurerons lors des prochains vœux de la municipalité, le 14 janvier prochain.



Le 24 octobre dernier, nous avons remboursé intégralement l'emprunt que nous avons réalisé au Crédit Agricole pour financer les travaux des voies d'accès au lotissement ainsi que la

viabilisation de toutes les parcelles. Le capital a été remboursé après les intérêts, ce qui a permis d'éviter de subir une trop forte hausse des taux. Nous avons emprunté 1 million d'euros à 1,2%, soit pour un coût de 12 703 € précisément. Cette ligne de trésorerie nous aura permis de faire la jonction avec les subventions reçues, comme il se doit, uniquement après avoir achevé les travaux.

La période de construction a généré un important problème de circulation ainsi que diverses dégradations. Certains chauffeurs (nous devrions dire chauffards) d'entreprises ne respectent absolument pas le sens interdit du lotissement, ni celui de la rue de Montivier. Les personnes qui, elles, sont dans leur bon



droit et respectent le sens de circulation, risquent un accident. Un candélabre et une porte de coffret d'éclairage public ont été cassés. Les chauffeurs n'ont pas souhaité assumer leurs actes, couverts, de plus, par le constructeur de la maison. Je me suis rendu sur place avec la gendarmerie ; sa présence sur les lieux manque cruellement. Nous avons rajouté deux panneaux de sens interdit, en sortie du lotissement ainsi que la rue de Montivier.

Nous aménagerons la partie basse du parc ultérieurement, quand toutes les maisons seront bâties, afin que tous les habitants puissent bénéficier de cet espace tout proche du stade.

Christian Peutot



TÉLÉPHONIE MOBILE

Le pylône GSM installé à la Boulonnière ne fonctionne pas forcément correctement tous les jours.

Afin d'y remédier, je suis intervenu auprès de SFR, porteur du projet pour notre village.

Courant novembre, des réglages à distance sur d'autres antennes ont été effectués. D'autre part, à ma demande, des mesures ont été réalisées à différents endroits du village :



à la toute fin de la rue de Foljuif, à Carrouge, rue de Montivier, à la salle polyvalente, rue de l'Église et rue de Chaintréauville.

Nous attendons le rapport de SFR, à savoir les résultats de l'analyse de ces données et les préconisations qui en découlent. À ceux qui ont eu quelques soucis, il faudra, là aussi, encore un peu de patience...

Christian Peutot

PROTECTION INCENDIE

Un poteau d'incendie, situé chemin des Orchidées, a été remplacé pour un coût de 2 700 HT €.

Lors de la vérification obligatoire tous les deux ans, les pesées et essais des hydrants ont mis en évidence que l'ancien poteau était défectueux.

Eric Leydier



LA FIBRE OPTIQUE EST À FAÏ

Comme indiqué dans le précédent magazine municipal, la fibre optique a été déployée au sein du village ; sa commercialisation se fera effectivement à partir du 28 janvier 2023.



Une réunion publique a été organisée à la Scène du Loing à Nemours, le 22 novembre dernier afin de répondre aux nombreuses questions des habitants. En effet, l'accès à la fibre grâce à l'un des opérateurs commerciaux est, selon son adresse, à venir ou déjà effectif, sauf si divers problèmes d'inéligibilité le retardent.

Des raisons techniques expliquent le retard pris dans la commercialisation. En particulier, la liaison optique entre les nœuds de raccordement optique et les différentes armoires de rues a dû être changée. En Seine-et-Marne, la fibre installée n'étant pas la bonne, 1000 km de câbles ont été remplacés.

Pour assurer la libre concurrence entre opérateurs commerciaux, il faut légalement compter, à réception du réseau complet, trois mois de gel par l'ARCEP avant de pouvoir commercialiser les prises spécifiques.



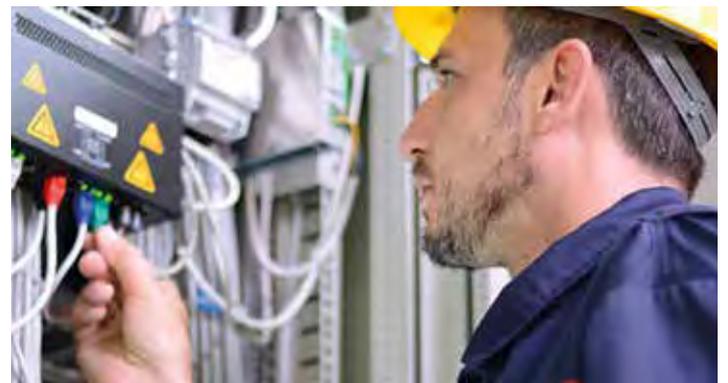
A Faÿ, l'accès à la fibre sera possible dès le 28 janvier 2023.

Nous pouvons d'ores et déjà vous donner quelques **conseils préalables** à l'installation de la fibre :

- Avoir une **idée de la localisation de la box** dans l'habitat.
- Anticiper le raccordement :
 - > soit le FAI utilisera un **fourreau télécom** déjà présent (à vérifier), soit envisager la pose d'un fourreau sur le domaine privé en PVC 42/45mm de diamètre ou une gaine télécom verte de 30 mm de diamètre par vos soins.
 - > soit le FAI pourra utiliser un **raccordement aérien**, envisager alors ce raccordement aérien très précisément et surtout le point d'entrée dans l'habitation. Bien veiller à éliminer toute végétation gênante sur les lieux.
- **Être présent le jour du raccordement** quand un opérateur interviendra chez vous.

Même si je comprends votre impatience, je sais pouvoir compter sur votre compréhension. Vous pouvez compter sur les élus du syndicat Seine-et-Marne Numérique, y compris moi-même, pour pousser le délégataire à rattraper le retard et à commercialiser le plus rapidement possible !

Christian Peutot



Liste des opérateurs commerciaux fournisseurs d'accès à Internet (FAI) en Seine-et-Marne.

INFORMATION		SAV
BOUYGUES TELECOM	3106	1064
COMCABLE	0671606145	0969360120
COROLIS	09 70 71 55 55	09 70 14 36 36
FREE	10 44	32 44
KIWI	09 80 50 12 12	09 80 50 12 12
K-NET	09 72 350 350	09 72 350 350
NORDNET	34 20	34 20
ORANGE	39 00	39 00
OZONE	09 73 01 10 00	09 73 01 10 00
SFR	10 99	10 23
VIDEOFUTUR	01 86 56 56 56	09 70 25 26 27



AMÉNAGEMENT ET RÉNOVATION DE LA MAIRIE



Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro du magazine communal, le **projet de rénovation** de la **mairie** et de création d'une **médiathèque** dans l'ancienne imprimerie 6 allée du parc joutant la salle polyvalente est en voie de concrétisation.

Nous avons longuement échangé avec nos architectes, prenant en compte les souhaits des associations comme ceux des agents communaux. L'élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), qui regroupe l'ensemble des pièces définissant nos besoins et nos attentes, a été suivi par M. Claude Michault que je remercie. Il a travaillé sur la relecture des pièces du DCE pour le choix de nos entreprises ; six lots séparés ont été soumis à la concurrence.

Par ailleurs, nous avons choisi un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé par un appel d'offre en procédure adaptée.

Les façades du bâtiment principal de la mairie et du cabinet paramédical seront très légèrement modifiées. La mairie sera agrandie en rez-de-chaussée, avec **deux nouveaux bureaux**, l'un pour le Maire et l'autre pour la secrétaire de mairie, ainsi qu'une **banque d'accueil plus grande**, permettant d'accueillir une deuxième secrétaire, eu égard à la croissance démographique du village. La salle du Conseil servira désormais uniquement aux mariages, aux réceptions pour les cérémonies officielles et aux conseils municipaux.

Deux ouvertures supplémentaires donneront de la lumière à cette salle. À l'étage, une **salle de réunion** de 40 m² sera créée ainsi que **deux locaux de rangement** de 8 m² chacun et une **salle des archives** aux normes de 20m².

Le bâtiment sera isolé et le mode de chauffage revu. Le futur mobilier tiendra compte du fait que la prochaine équipe municipale sera très probablement constitué de quinze élus. Le **cabinet paramédical** verra sa surface augmenter de 30% et comportera une petite salle d'attente et des sanitaires ainsi qu'un petit local de rangement.

Le **centre technique** sera **agrandi**, ce qui permettra aux agents techniques d'avoir, sur un même lieu, les véhicules et l'atelier avec un vestiaire chauffé ainsi qu'un coin sanitaire complet.

D'une surface de 150 m², il comprendra les garages déjà existants (80 m²) dotés de nouvelles portes, un vestiaire isolé (14 m²), un atelier (40 m²) et deux compartiments de stockage de matériels (9 m² chacun).

Installée dans les locaux de l'ancienne imprimerie, la **nouvelle médiathèque** sera dotée d'une surface de 96 m² auxquels s'ajouteront une **réserve** (17 m²) et un **espace partagé numérique** (35 m²) qui accueillera certaines associations et un **Fab'Lab intercommunal** mutualisé. Un système de sas, après ouverture entre les bâtiments de l'ancienne imprimerie et la salle polyvalente, permettra une circulation entre la salle polyvalente et la médiathèque, ainsi que de partager des sanitaires aux normes.

Fay-lès-Nemours bénéficiera d'un **pôle culturel flexible**, permettant ainsi des activités diverses et très variées, spectacles, animations, cours...

Le planning de réalisation, d'une durée totale d'une année et demie de travaux, est ambitieux. Les travaux dans l'ancienne imprimerie, débutés en décembre, devraient s'achever en juillet 2023. Ceux du centre technique et de l'atelier pourraient commencer simultanément.

Une fois les travaux de la médiathèque, le centre technique et le cabinet paramédical terminés, les services de la mairie s'établiront au 6 allée du parc, afin de maintenir le service public. Les travaux seront alors lancés dans le bâtiment de la mairie actuelle, pour être achevés en juillet 2024.

Le coût total est estimé à **1 million d'euros HT**, **subventionné à 70%** par la Région, le Département dans le cadre d'un contrat rural, et par l'Etat, par la Dotation de Solidarité et d'Investissement Local.

Christian Peutot

ÉGLISE SAINT SULPICE

Le 26 novembre dernier, nous avons convié nos généreux donateurs et contributeurs à la présentation des travaux de restauration déjà effectués. Regroupés dès 10h30 autour de l'église, nous en avons fait le bilan.

M. Drozd, architecte missionné par Fay, a commenté les **travaux lancés en 4 tranches successives**, travaux qu'il a supervisés de fin 2018 à fin 2021 et seulement interrompus par la pandémie.

- Tranche 1 : le chœur et la chapelle sud ont été rénovés (charpente et couverture).
- Tranche 2 : un toilettage de la totalité de la nef a été effectué : charpente intérieure et changement de quelques solives et fermes un peu fatiguées.
- Tranche 3 : l'abside du chœur a été réparée puis fermée par du grillage pour que les oiseaux ne puissent y pénétrer.
- Tranche 4 : le clocher a bénéficié d'un retuilage et du changement des pierres de rives. Son coq, bien abîmé par d'anciens tirs de fusil a été réparé pour retrouver son panache d'antan. Le porche a lui aussi été retuilé et sa charpente reconstituée en entier après avoir constaté avec surprise son état défectueux.



La **souscription à la Fondation du Patrimoine**, signée en 2014 entre l'Association Loisirs Amitiés et la commune, a permis de **recueillir pas moins de 40 000 € sur 8 ans**. Toute l'équipe Municipale a remercié les donateurs qui ont pu, en plus d'une belle action pour leur commune, défiscaliser à hauteur de 66% du montant du don de l'impôt sur le revenu (*dans la limite de 20% du revenu imposable*). Les entreprises, remerciées elles aussi, ont également pu défiscaliser à hauteur de 60% du don (*dans la limite de 5% du chiffre d'affaires*).



Le coût total des travaux s'est élevé à 235 000 €, réparti de la manière suivante :

- le couvreur, 136 316 € (entreprise Damème),
- le charpentier, 63 972 €, (entreprise Dequirot),
- l'architecte M. Drozd, 23 058€,
- le maçon, 12 540 € (entreprise Chatignoux) pour le changement des pierres de rives du clocher.



Ces travaux ont été **subventionnés à hauteur de 80%** du montant hors taxes toutes aides cumulées, la souscription de la Fondation du Patrimoine, l'État, via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Île-de-France ainsi que le Département.

J'ai remercié les élus du précédent mandat, notamment Mme Michèle Delbarre-Champeau, très attachée à la sauvegarde du patrimoine, qui ont œuvré à voter le marché et à suivre les travaux.

Je remercie aussi l'équipe actuelle d'accorder autant d'importance à ce chantier qui va se poursuivre en lançant une **nouvelle souscription** afin d'améliorer l'intérieur et consolider les murs d'enceinte extérieurs ainsi qu'un contrefort (au sud-ouest de l'édifice).

Enfin, je remercie Mesdames Marie-Hélène Héliot-Guindre et Corinne Rousteau qui ont œuvré, chacune dans leur domaine, à l'organisation de cette matinée de partage qui fut une belle réussite.

Christian Peutot

PRÉVENTION RONGEURS

**À chaque saison, ses nuisibles !**

En raison de températures qui leur sont plus favorables, on observe désormais une recrudescence de rongeurs nuisibles (souris, rats noirs, surmulots, loirs, lérots, etc.) en automne ou même pendant l'hiver.

Ces rongeurs peuvent commettre des dégâts importants dans les maisons ou les véhicules, car ils rongent l'isolation, le bois, les meubles, les câbles électriques ; le surmulot ronge même tous types de matériaux. Ces rongeurs consomment et souillent les denrées alimentaires, contaminent la nourriture des animaux et propagent diverses maladies infectieuses (leptospirose, salmonellose...).

Quelques **recommandations** pour éviter leur multiplication :

- **Protéger les denrées alimentaires**, en particulier les denrées stockées dans des endroits accessibles (caves, garages, appentis),
- **Empêcher l'accès aux déchets ménagers** en privilégiant des conteneurs rigides pour leur stockage,
- **Empêcher l'accès à la nourriture destinée aux animaux domestiques** en restant vigilant, notamment sur les stockages d'aliments type croquettes, céréales...
- **Prévenir les déplacements des rongeurs** en recherchant et condamnant les points d'accès aux sources de nourriture.

La Municipalité prend en charge la surveillance et les actions anti-rongeurs aux abords des bâtiments et terrains communaux. Par mesure de précaution, nous vous invitons à faire de même, en particulier en mettant en place pièges ou appâts.

Romain Migeon

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF (SPANC)

La fuite d'eau dans la rue de l'Église, due à une installation d'assainissement défectueuse d'un riverain, a été stoppée fin novembre. Le SPANC a dû intervenir pour qu'une solution de réparation soit mise en œuvre par le propriétaire.

En 2022, 75 contrôles d'entretien et de bon fonctionnement des installations d'assainissement ont été assurés par nos agents techniques. Ces contrôles sont obligatoires tous les cinq ans. En 2023, 65 installations seront contrôlées. Vous serez informé individuellement du prochain contrôle par un courrier de la Mairie.

Ce contrôle coûte **45€**, sauf en cas de microstation, le propriétaire devant fournir une copie du rapport de contrôle de bon fonctionnement par la société qui doit réaliser annuellement l'entretien.

La **vidange** de l'installation doit être réalisée par une entreprise agréée par la préfecture, dont la liste est consultable sur le site Internet de la mairie ou de la préfecture. Les entreprises agréées sont tenues de déverser les vidanges en station d'épuration. Les prochaines campagnes de vidange groupées auront lieu au printemps et à l'automne 2023, dont les dates seront consultables sur le site Internet de la mairie.

Toute **nouvelle installation** ou rénovation doit impérativement faire l'objet d'une **validation** avant remblaiement. En cas de vente ou d'achat immobilier, le diagnostic de l'installation existante doit être réalisé par un organisme extérieur agréé ; la SAUR assure notamment ce diagnostic.

Tout nouvel acquéreur d'une maison ayant une installation non conforme se doit de réaliser la **mise aux normes** de son installation dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

Hanspeter Badja

LIVRAISON GRATUITE DE MÉDICAMENTS À DOMICILE

Une pharmacie nemourienne propose, d'un commun accord avec la Municipalité, de **livrer gratuitement** leurs **médicaments** aux Fayssiennes et Fayssiens de **plus de 65 ans** et aux **personnes handicapées**.

Il suffit de composer le numéro suivant : **06 28 34 52 93**. Une personne viendra chercher votre ordonnance et votre carte vitale **entre 13h et 16h** ; les médicaments vous seront **livrés le lendemain entre 13h et 16h**.

Christian Peutot



CRÉATION DE TROTTOIRS ET TRAVAUX DE VOIRIE

Nous avons projeté la création de trottoirs et travaux de voirie, entre le 37 ter rue Grande et Carrouge, durant le mandat actuel. L'inflation nous a conduit à actualiser les devis ; en effet, nous souhaitons ne **prendre aucun risque** pour les finances de la commune.

Suite à l'actualisation, l'enfouissement des réseaux sur 600 m a été estimé à 360 000 € et 350 000 € pour les travaux de création de trottoirs, de gestion des eaux pluviales, de création des écluses et ralentisseurs.

Ces **sommes importantes** imposent de **solliciter** des **subventions**, auprès du Département, de la Région et/ou

de l'État, pour aider à couvrir les frais engagés, soit une **subvention d'environ 70%** au mieux.

Afin d'assurer les 30% restants, nous devons attendre d'avoir **terminé les travaux de la mairie** et de la **médiathèque** avant d'engager les finances communales pour des travaux estimés aujourd'hui à plus de 710 000 € HT.

Aussi, nous envisageons de **différer ces travaux** sur 2025 pour les achever en fin de mandat.

Christian Peutot

VIDÉOPROTECTION ET BOUCLIER DE SÉCURITÉ DU DÉPARTEMENT

Le projet de **vidéoprotection** du village est en cours de réflexion. Accompagnés par la Gendarmerie sur ce dispositif, nous avons reçu l'**analyse fine de nos entrées/sorties de village** et le positionnement idéal des caméras de vidéoprotection.

Au total, **13 caméras s'avèreront nécessaires** pour assurer la visibilité de tous les véhicules.

Le chiffrage de l'opération par le premier prestataire consulté étant très élevé, nous avons souhaité prendre le temps de consulter d'autres fournisseurs. Mme Héliot-Guindre s'est chargée de demander d'autres devis.



Le **Département** de Seine-et-Marne a fait le choix de s'investir dans le champ de la sécurité du quotidien. Il **soutient** l'équipement des Polices Municipales et intercommunales mais également l'équipement des communes en **vidéoprotection**. De plus, notre Département a engagé une réflexion en vue de créer un Centre de supervision mutualisé et une étude a été lancée afin de préciser les contours de ce projet ambitieux.

C'est Seine-et-Marne Numérique qui, compte-tenu de son statut, porterait ce dispositif. Plusieurs visio-conférences ont déjà eu lieu auxquelles un nombre élevé d'élus des

communes du département a participé.

Ce centre disposerait de l'intelligence artificielle pour analyser les images en permanence et déclencher une patrouille de Gendarmerie ou de Police, suivant la zone, en cas d'aléas ou de méfaits détectés.

Nous avons eu raison d'attendre pour réaliser notre investissement en vidéoprotection, car les matériels choisis pourront être compatibles avec les technologies de dernière génération.

Le conseiller départemental M. Robache, Maire de Montévrain en charge du bouclier de sécurité, est venu à Faÿ-lès-Nemours, en mairie, le 3 novembre, exposer son projet au niveau départemental.

Je l'en remercie et ceci nous sera pleinement utile pour construire un dispositif raisonnable et équilibré entre nos finances et nos besoins..

Christian Peutot





L'ASSOCIATION LOISIRS AMITIÉ A FÊTÉ SON 45^e ANNIVERSAIRE !

A l'issue de la célébration de son **45^e anniversaire** aux saveurs mexicaines ayant réuni plus de **100 convives**, ALA se prépare déjà à organiser les festivités du premier semestre 2023 dont vous retrouverez toutes les dates dans l'agenda.

Et toujours, tout au long de l'année, vous pouvez participer :

- les lundis et vendredis matins, à l'activité marche à pied,
- les mardis et jeudis matins de 9h à 10h, au cours de gymnastique seniors à la salle polyvalente,
- les jeudis après-midis, aux ateliers déco et jeux, également à la salle polyvalente.

Eric Hamouche



Brocante de septembre au stade

Franc succès de la structure gonflable auprès des enfants

HALLOWEEN PAR LES ATELIERS DE MARIE



Je remercie les petites mains des sorcières et sorciers qui sont venus, les mamans et mamies qui les ont accompagnés, ainsi que les bénévoles Sybille, Josiane, Corinne et Éric lors des trois ateliers qui furent une réussite. La dernière journée s'est terminée par un goûter, très appréciés de « nos petits monstres ».

L'après-midi du 23 octobre au stade, les enfants déguisés et maquillés ont présenté leurs réalisations, quelques contes leur ont été lus en attendant les poneys également déguisés du centre équestre et leur belle démonstration. Puis, tout le monde s'est retrouvé pour déguster des crêpes dans une ambiance très festive.

Rendez-vous est donné pour un prochain atelier...

Marie Badja



CYCLO-CROSS

Dimanche 27 novembre a eu lieu le traditionnel cyclo-cross de Faÿ-lès-Nemours, organisé par l'association Team HBS Cycling. L'épreuve était ouverte à toutes les fédérations et les participants furent nombreux !

Corinne Rousteau



TOURNOI DE FOOT

Le dimanche 28 août, notre traditionnel **tournoi de foot** a fait son retour. Franc succès avec **150 personnes** présentes sur le stade et belle ambiance entre les **18 équipes inscrites**.

Bravo à Guillaume pour l'organisation parfaite et les lots de consolation attribués aux joueurs et un grand merci à l'association des chasseurs qui avait pris en charge la restauration !

Les bénéfices de cette journée ont été versés à la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de l'église Saint-Sulpice.

Corinne Rousteau





NOËL PAR LES ATELIERS DE MARIE

Merci à nos petits lutins qui ont travaillé aux décorations de Noël durant le weekend du 26 novembre et installées par leurs petites mains devant la mairie.

Merci également à Sybille Joubert pour cette magnifique fresque réalisée en ombre chinoise, sans oublier l'aide des parents apportée à nos petits lutins.

Maria Badja



SPECTACLE DE NOËL À LA SALLE POLYVALENTE

Salle comble le dimanche 4 décembre après-midi !
Parents et enfants ont passé un bien beau moment avant la distribution de friandises par le Père Noël.

Corinne Rousteau



LA RONDE DES ABEILLES

Samedi 10 décembre, la commune et les associations de Chasseurs et Loisirs Amitié ont organisé la randonnée nocturne La Ronde des Abeilles, suivi d'un repas convivial pour boucler l'effort partagé.

Deux parcours étaient proposés, le premier adapté aux enfants pour 1h30 de marche et l'autre pour les adultes, avec 8km de marche comprenant une collation à mi-parcours.

Une façon ludique et sportive de se connecter avec la nature et découvrir de nouvelles sensations. Les marcheurs se sont retrouvés à la salle polyvalente du village pour partager le repas bien mérité.

Guillaume Chantereau



EXPOSITION UN-CLIC



L'expo photos du club Un-Clic a été une réussite. Nous remercions tous les visiteurs pour l'intérêt qu'ils ont apporté à nos photos. Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre les jeudis soir et dimanches matin à la salle de la mairie de Faÿ-lès-Nemours pour partager notre passion.

Contact :

www.un-clic.fr

Facebook : @Photo Club UnClic77

Carine Redon



CÉRÉMONIES

La commémoration de l'Armistice, la récompense pour la bachelière et les médaillés du travail 2022

C'est en présence de Mme Marie-France Kaniak, Major de la Gendarmerie nationale, qu'une trentaine de Faÿssiens se sont retrouvés devant notre Monument aux Morts le vendredi **11 novembre** à 11h pour rendre hommage à nos Morts faÿssiens, mais aussi plus largement sur le plan National, aux Morts dans des conflits récents.

À l'issue de cette cérémonie, nous avons remis les **médailles du travail**, une médaille d'or, deux de vermeille et une d'argent, et félicité Fatoumata, notre **bachelière**, lui offrant un bon d'achat de 50 €.

Corinne Rousteau

ARMISTICE



MINUTE DE SILENCE



MÉDAILLÉS



BACHELIÈRE



AUX JARDINS DE CARROUGE



À la suite de la saison hivernale, ayant permis de préparer les sols, Emmanuelle a fait quelques essais **comparatifs** entre des **zones non préparées** et les **zones** qu'elle avait soigneusement **amandées**.

Nous avons pu constater que les zones préparées convenablement et dont le sol avait été enrichi, nous ont donné de bons résultats.

En effet, le sol nourri et laissé couvert a demandé beaucoup moins d'apport en eau, malgré un été avec peu de précipitations et nous ont fourni de bien meilleurs rendements que les parcelles non préparées.

La fine couche d'humus créée en un an seulement a déjà permis de **développer la vie du sol**, permettant aux plantes d'assimiler plus facilement les nutriments dont elles ont besoin. Cet humus permet également de **stocker l'eau** et de la restituer progressivement, limitant ainsi l'impact des fortes pluies et des sécheresses. La grande **diversité biologique**, couplée à un paillage du sol, a aussi facilité et renforcé le rôle de cet humus.

Cet été aura permis à Emmanuelle de **cultiver**, de **récolter** et de **conditionner** un grand nombre de **plantes** et de **fruits**, mais aussi de **fleurs** tels que épinards, tomates (plusieurs

variétés, avec de très bons rendements, **plus de 30 kg de tomates récoltés cette année !**), courgettes, haricots verts et violets, concombres, topinambours, artichauts, pommes de terre (un très bon rendement avec très peu d'eau), petits pois, oignons, échalotes, poivrons, maïs anciens, tournesol, persil, romarin, oseille, ciboulette, thym, laurier, sauge, fraises, rhubarbe, myrtilles, figes, angélique, camomille, bulbes de fleurs et diverses fleurs sauvages.

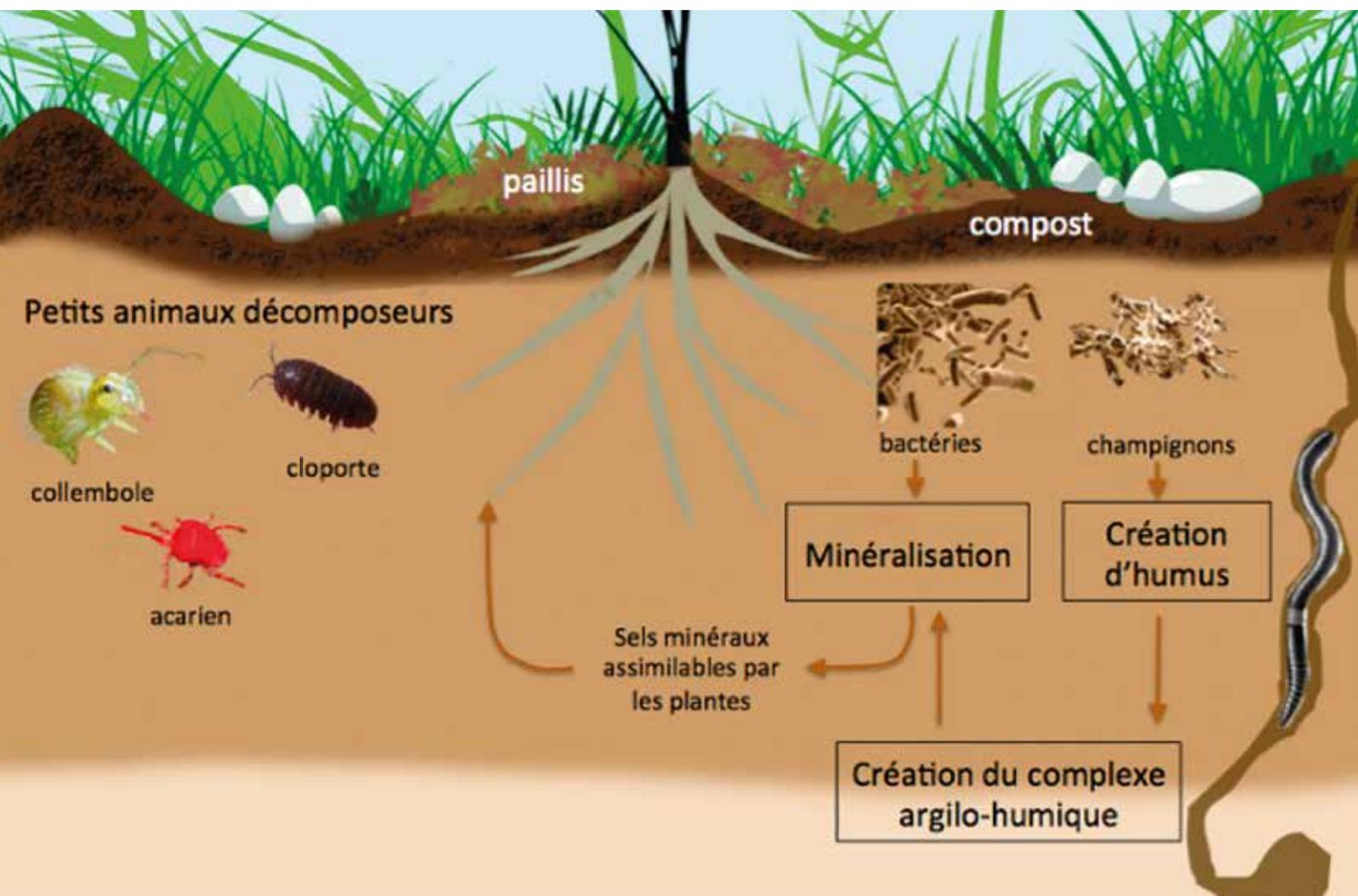
Nous avons également **récupéré des graines** afin de les conserver et de les utiliser l'année prochaine. Nous souhaitons ainsi obtenir des variétés adaptées au climat local et ayant de bons rendements.

Pour la **saison à venir**, sont déjà **en cours**, divers choux, épinards, blettes, poireaux perpétuels, carottes, blé, blé rouge, petit épeautre, seigle, pois nains, fèves.

Sont en implantation pour les années à venir diverses variétés de fraisiers, pommiers, abricotiers et cerisiers.

L'hiver approchant, nous allons bien évidemment profiter de cette saison pour continuer à **nourrir le sol**, mais aussi préparer d'autres zones pour l'année prochaine...

Emmanuelle & Benjamin Voiseux

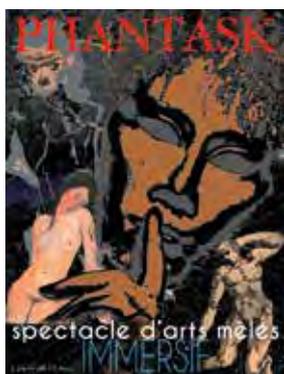


CRÉATIONS CONTEMPORAINES ET ÉCHANGES AVEC TÊTES PASSANTES



Après Chimères le 12 novembre dernier, voici les nouvelles dates 2023 pour nous rencontrer

SAMEDI 11 MARS



À 20h30 à la salle polyvalente,
un second spectacle multimédia
immersif « PHANTASK »

Ce spectacle évoque l'aventure humaine au travers des multiples et diversifiées représentations artistiques des corps humains. Une aventure lumineuse, contrastée et souvent douloureuse, interprétée par les peintres, les sculpteurs, les poètes et plus récemment les premiers cinéastes, des fresques égyptiennes aux outrages cruciaux d'un Egon Schiele.

Hommage à ces artistes essentiels qui nous livrent des images profondes, intenses et parfois choquantes de notre essence humaine fondamentale en passant par l'amour doux et harmonieux mais aussi par les pulsions et la mort tout en rejoignant parfois le sacré.

Ces œuvres spectaculaires seront retravaillées afin d'en découvrir la puissance émotionnelle d'un art qui nous situe face à nous-mêmes en évitant quelquefois les filtres convenus.

Les œuvres seront revisitées et mises en scène avec les techniques utilisées en photographie et vidéo augmentées dans un spectacle multimédia immersif. À partir de 15 ans.

Frédéric Didillon



SAMEDI 4 MARS
DIMANCHE 7 MAI

À 20h à la salle polyvalente, invitation à nos répétitions de MELONS GIVRÉS pour découvrir le travail réalisé pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps.

VENDREDI 24 MARS et VENDREDI 12 MAI

À 19h au Point Lecture, échanges et débat autour d'œuvres (arts plastiques)

Comment chacun, artiste ou non, appréhende-t-il une œuvre ? Que peut-elle apporter selon notre approche ? Le partage spectateur-artiste n'est-il pas beaucoup plus riche que la simple ingestion d'un « message » de son créateur ?

Il ne s'agira aucunement d'une conférence, mais de dialogues et de réflexions partagés autour de créations plasticiennes (peintures, sculptures, performances...).

Avec Mme Catherine Fava Dauvergne et M. Frédéric Didillon.

Aussi, vous pourrez envoyer un ou plusieurs visuels d'œuvres artistiques de votre choix (photo JPG d'environ 1 à 3 Mo ou vidéo MP4 via le serveur WeTransfer ou SwissTransfer) sur lesquels vous nous engagerez à en approfondir la lecture par la discussion.

À transmettre au moins 5 jours avant la date de la rencontre à tetes.passantes@gmail.com

CONCOURS DE POÉSIE

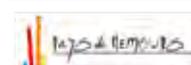


Texte à transmettre avant le 5 mars 2023

à bibliotheque@paysdenemours.fr

Règlement et informations :

www.paysdenemours.fr



*Rentrée littéraire 2022 ?... Un bon cru !***Amélie Nothomb****Le livre des sœurs (Albin Michel)**

Ce livre ne parle pas d'Amélie et de sa sœur Juliette mais de Tristane et Laetitia. Liées par une complicité, un amour et un respect sans faille, elles parviendront chacune avec et malgré ce qui les caractérise à dépasser la distance abyssale qu'impose l'amour inconditionnel du couple parental. Amélie Nothomb construit un habile jeu de miroirs qui fait voler en éclats ressemblances et oppositions, apparences et profondeurs de l'âme. Elle évoque aussi les blessures et les déterminismes de l'enfance qui nous chuchotent à l'oreille la vie durant.

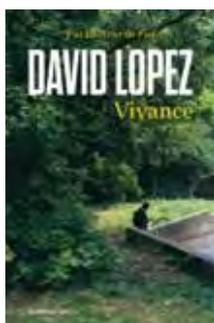
**Laurent Gaudé - Chien 51 (Actes Sud)**

Un roman surprenant lorsqu'on connaît Laurent Gaudé. Il conduit le lecteur là où il s'y attend le moins : dans un effroyable monde dystopique. Là commence une véritable enquête policière, avec des personnages forts qui déambulent comme ils peuvent dans un monde fantasque, mais qu'on sent si près de nous que s'en est glaçant. Ce roman d'anticipation nous transporte jusqu'au bout, dans l'espoir de trouver une issue. L'auteur nous abandonne au triste sort d'une humanité en fin de course. Juste le souvenir de ce qui fut, à transmettre, pour un lendemain auquel on ne croit plus tant la postmodernité n'ouvre aucune perspective. Un roman sombre qui nous emporte malgré tout, des moments de grande poésie, des allers retours entre le passé et le présent et une écriture puissante, fluide et précise.

Gaëlle Josse - La nuit des pères (Éditions Noir sur Blanc)

« A l'ombre de ta colère, mon père, je suis née, j'ai vécu et j'ai fui. »

Gaëlle Josse transmet la dévastation intérieure de la transmission du non-dit. Celui du père qui n'a pas pu désertier (guerre d'Algérie), dénoncer, s'est tu et donc s'est rendu complice. Il s'est condamné à ne pas aimer, ne pas être heureux, se taire ou hurler. Elle, la narratrice, va devoir revenir et affronter non plus la colère de son père mais la Vérité et ainsi dénouer son histoire pour en sortir libérée. La voix du frère se fait entendre, à la fin, nous livrant son secret : il savait et s'est tu, promesse faite à sa mère. Ainsi perpétue-t-il la tradition familiale. Lui revient la tâche de porter ce fardeau, le poids d'un secret.

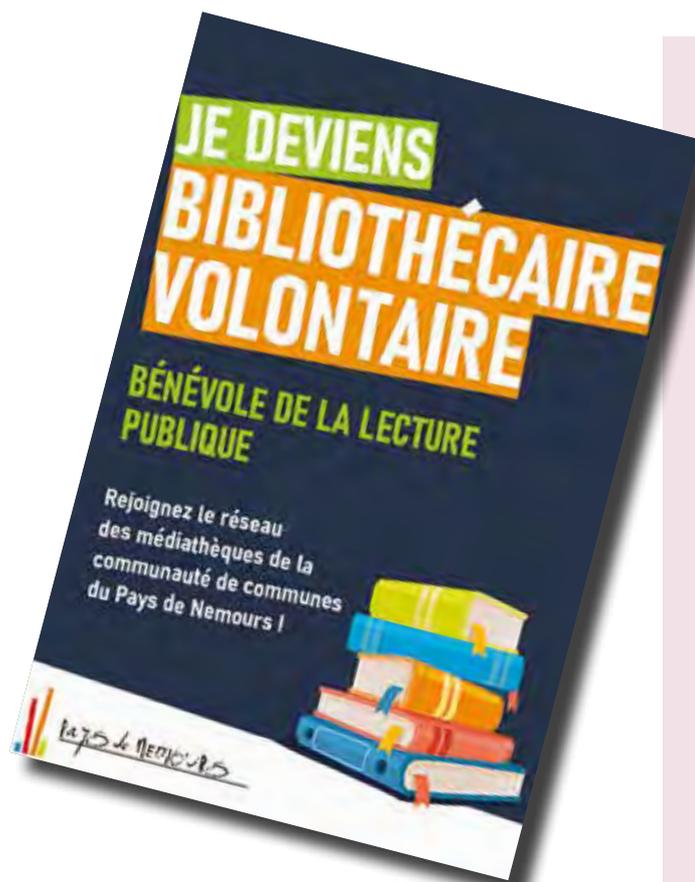
**David Lopez – Vivance (Seuil)**

David Lopez est de Nemours. Il a écrit un premier roman « Fief » qui a reçu le prix livre Inter 2018. Celui-ci est très différent. Dans « Vivance », le narrateur nous donne à voir ce qu'on ne voit pas, entendre ce qu'on n'écoute pas, ce que l'existence nous donne et que nous ne prenons pas.

La cigarette à peine entamée coincée par terre, témoin d'une urgence. Le flux de la foule comme un jeu de pas chassés, Noël l'ami mélancolique, Francis et Francine qui pour avoir un peu de présence dans leur solitude jouent la fragilité de la vieillesse. Marcher dans l'eau dans une ville inondée, sentir ses muscles crier l'effort de pédaler, réussir à perdre avec joie, se poser là parce qu'on en a juste envie, s'alléger pour mieux avancer, traîner, s'autoriser la lenteur dans un monde où tout va trop vite.

David Lopez dit simplement avec justesse, sans artifice et avec tellement de tendresse ce qui le rend vivant que nous ne pouvons que nous émerveiller de ses vérités. Un voyage initiatique dont on sort terriblement vivant.

Vous retrouverez ces titres, et d'autres nouveautés encore, au Point Lecture.



CHUUUT...

« On ferme sa bouche, on ouvre grand ses oreilles, on ouvre grand ses yeux et cric, et crac les histoires peuvent sortir de leur sac ! »

Et voilà les enfants prêts à écouter les histoires que nous leur contons une fois par mois, au Point Lecture, dans le cadre de l'accueil du Réseau des Assistantes Maternelles regroupant quelques villes et villages alentours.

Ce lundi matin, sur le thème de la famille, ce ne sont pas moins de 23 enfants, de quelques mois à presque 3 ans, qui sont venus écouter, chanter, battre des mains et nous ravir de leur présence.

Par ailleurs, tous les lundis matins, nous accueillons les petits lecteurs de « *Récréa Mam* » qui piochent allègrement dans les bacs de livres ceux qui leur plairont. Joyeux désordre assuré, pour le plus grand plaisir des bénévoles que nous sommes. Marie-Hélène, Christine et Odile.

Odile Zaniolo



ANIMATIONS - POINT LECTURE

Pour les enfants de 0 à 3 ans, nous continuons d'animer un lundi matin par mois les **Histoires du lundi** (voir l'agenda). Après la séance de contes pour enfants **Au loup !** très réussie le 22 octobre, une séance de Contes et Musique, **Le concert des hérissons**, de et par Céline Harlingue est programmée le samedi 3 juin à 10h30 à l'occasion du mois de la Petite enfance.

Pour les adultes, le **jeudi 19 janvier** à 19h, venez trembler, frissonner, sursauter... avoir la chair de poule, le cœur qui bat la chamade, le souffle court... lire à toute allure, les doigts crispés sur la page, l'adrénaline au bout des mots... La peur s'empare de la littérature et des Nuits de la lecture 2023 ! vous êtes convié à un apéritif-lecture sur le thème de la peur (pour Ados-Adultes)

Christine Martin-Migliorelli

1^{er} SEMESTRE 2023

JANVIER

- Samedi 14 - 11h** — Vœux du Maire et de la municipalité avec buffet préparé par ALA
- Lundi 16 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture
- Jeudi 19 - 19h** — Nuits de la lecture sur le thème de la peur, apéritif-lecture (Ados-Adultes)
- Samedi 21 - 17h** — Association Loisirs Amitié (ALA) – Assemblée générale

FÉVRIER

- Samedi 11 - 20h30** — Conférence de Mme Amandine Péquignot, maître de conférences au Muséum National d'Histoire Naturelle
- Lundi 13 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture

MARS

- Samedi 4 - 20h** — Invitation à venir découvrir le travail réalisé sur MELONS GIVRÉS, F. Didillon
- Dimanche 5 - 10h** — Sixième édition du Mueo Trail du Pays de Nemours (départ de Bagneaux-sur-Loing)
- Samedi 11 - 20h30** — PHANTASK, spectacle multimédia immersif, de M. Frédéric Didillon
- Lundi 13 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture
- Samedi 18 - 19h30** — Fay Dance Tour 2023, soirée dansante Spéciale Années 80 (ALA)
- Vendredi 24 - 19h** — Échanges autour d'œuvres (arts plastiques), animés par M. Frédéric Didillon
- Samedi 25 - 9h** — Nettoyage de printemps (Association des Chasseurs)

AVRIL

- Dimanche 9 - 11h** — Traditionnelle chasse aux œufs de Pâques au stade
- Lundi 17 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture

MAI

- Dimanche 7 - 20h** — Invitation à venir découvrir le travail réalisé sur MELONS GIVRÉS, F. Didillon
- Lundi 8 - 11h** — Commémoration de la signature de l'armistice, fin de la 2^{de} Guerre mondiale
- Vendredi 12 - 19h** — Échanges autour d'œuvres (arts plastiques), animés par M. Frédéric Didillon
- Samedi 13 - 20h30** — Fay fait son Festival ! Pour le lancement du festival de Cannes, soirée prestige avec projection de film (ALA)
- Lundi 15 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture
- Vendredi 26 - 19h30** — Fête du Voisinage (ALA)

JUIN

- Samedi 3 - 10h30** — Séance Contes et Musique pour les 0 à 3 ans, Le concert des hérissons, de et avec Mme Céline Harlingue
- Dimanche 11 - 9h** — Tournoi de Pétanque (Associations des Chasseurs)
- Lundi 12 - 10h** — Histoires du lundi au point-lecture

JUILLET

- Samedi 8 - 19h30** — Bal champêtre (ALA) au stade

Certificats d'urbanisme (a) d'information :

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participation d'urbanisme applicables au terrain (demandé par exemple en cas de vente de l'immeuble).

Certificats d'urbanisme (b) opérationnel :

Indique si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée (ex : construction d'une maison individuelle, division de terrains, ...)

CUa 077.178.22.00018 : Sise 10 ter rue des Roches (vente).

CUa 077.178.22.00019 : Sise 1 rue du Château (vente).

CUa 077.178.22.00020 : Sise 1 rue du Château - Annexe (vente).

CUa 077.178.22.00021 : Sise 30 bis rue des Prés (vente).

CUB 077.178.22.00022 : Sise rue des Prés.

CUa 077.178.22.00023 : Sise 2 route de Bougligny (vente).

CUa 077.178.22.00024 : Sise 10 rue des Prés (vente).

CUB 077.178.22.00025 : Sise 57 rue Grande (division de 2 terrains à bâtir).

CUa 077.178.22.00026 : Sise 10 rue des Prés (vente).

CUa 077.178.22.00027 : Sise 57 rue Grande (vente).

CUa 077.178.22.00028 : Sise 16 allée Suzanne de Bruc

Lot n°2 du Lotissement « Le Clos Plessis-Bélière » (vente).

CUa 077.178.22.00029 : Sise 1 allée des Gâtines (vente appartement).

CUa 077.178.22.00030 : Sise 6 rue de l'Ouche à Catherine (vente).

CUa 077.178.22.00031 : Sise 7 rue des Roches (vente).

Déclarations préalables

077.178.22.00007 : Pose d'un portail et d'un portillon sise 8 ter rue des Roches.

077.178.22.00008 : Création d'une pergola adossée à la façade arrière sise 59 rue Grande.

077.178.22.00009 : Réfection de la toiture sise 8 bis rue Grande.

077.178.22.00010 : Changement des menuiseries, de la porte d'entrée, création de 4 fenêtres de toit et destruction d'une cheminée sise 14 rue des Prés.

077.178.22.00011 : Rénovation de la toiture avec création de 6 fenêtres de toit sise 40 rue des Prés.

077.178.22.00012 : Remplacement des menuiseries de l'entrée sise 12 rue des Roches.

077.178.22.00013 : Division d'un terrain en deux lots à bâtir sise rue Grande.

077.178.22.00014 : Rénovation de la toiture, création de deux châssis de toit avec aménagement du grenier en surface habitable sise 13 rue de l'Eglise.

077.178.22.00015 : Rénovation de la toiture, destruction d'une cheminée sise 14 rue des Prés.

077.178.22.00016 : Réfection de la toiture, suppression d'une cheminée, réfection d'une deuxième cheminée, remplacement des gouttières à la suite de la tempête sise 4 rue de l'Ouche à Catherine.

077.178.22.00017 : Clôture sise 6 allée Suzanne de Bruc - Lotissement « Le Clos de Plessis - Bélière ».

077.178.22.00018 : Création d'une véranda sise 9 allée Suzanne de Bruc.

Permis de construire

077.178.22.00002 : Dossier en cours d'instruction - Agrandissement et rénovation de la mairie et de ses annexes sise 30 rue Grande.

077.178.22.00003 : Dossier en cours d'instruction - Création d'une médiathèque, local de réunions, local de rangement (annexes de la mairie) attenant à la salle polyvalente sise 6 allée du Parc.

077.178.22.00004 : Construction d'une maison individuelle sur le lot n°5 du lotissement « Le Clos Plessis-Bélière » sise 10 allée Suzanne de Bruc.

077.178.22.00005 : Dossier en cours d'instruction - Travaux sur construction existante, création de surface habitable, aménagement des combles et création de plancher dans la grange, modification des façades avec créations d'ouvertures, de lucarnes et de châssis de toit, suppression de l'atelier et de l'escalier extérieur pour création d'une terrasse à l'étage, réfection totale de la toiture sise 14 rue Grande.

077.178.22.00006 : Dossier en cours d'instruction - Construction d'une maison individuelle sur le lot n°2 du lotissement « Le Clos de Plessis-Bélière » sise 16 allée Suzanne de Bruc).

Permis de construire transféré :

077.178.21.00024T01 : Lot 3 du lotissement « Le Clos Plessis-Bélière » Sise 14 allée Suzanne de Bruc.

Permis de construire modificatifs

077.178.21.00024-M02 : Aménagement des combles, modification de la surface de plancher pour une chambre supplémentaire, création de trois ouvertures de toit, modification des dimensions et emplacements des ouvertures, sise 14 allée Suzanne de Bruc - Lot 3 du lotissement « Le Clos Plessis-Bélière ».

Déclaration d'intention d'aliéner

077.178.22.00011 : Vente du château - Sise 1 rue du Château.

077.178.22.00012 : Vente maison annexe du château - Sise 1 rue du Château.

077.178.22.00013 : Vente maison - Sise 3 rue de l'Ouche à Catherine.

077.178.22.00014 : Vente maison - Sise 2 route de Bougligny.

077.178.22.00015 : Vente maison - Sise 10 rue Prés.

077.178.22.00016 : Vente maison - Sise 10 ter rue des Roches.

077.178.22.00017 : Vente maison - Sise 6 rue de l'Ouche à Catherine.

077.178.22.00018 : Vente appartement - Sise 1 allée des Gâtines.

077.178.22.00019 : Vente maison - Sise 7 rue des Roches.

**ÉTAT CIVIL 2022****Nous ont rejoints :**

PILA Anaé le 22 juin

RIEU Tehani le 06 juillet

PASCUCCI Kassie le 22 juillet

BEN HADJ MOHAMED Iméne

le 25 juillet

UCCELLI Lya le 04 octobre

DRALET POISSON Ellie
le 20 octobre

Nous ont quittés :

MARTIN Jeannine le 24 mai

MAYOUX Mona le 16 août

NAUDIN Guy le 07 novembre

Se sont unis :

COUURIER Thomas

et BARRIÈRE Justine



**FERMETURE DE LA MAIRIE
POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
DU 23.12.2022 AU 02.01.2023**

Meilleurs Vœux

2023



besoin d'aide ?

Contacter la brigade de gendarmerie de Château-Landon pour vos démarches et questions dans le domaine Sécurité et défense, en particulier en cas de plainte afin de son traitement immédiat. 5 Rue André Gauquelin - 77570 Château-Landon
Tél. : 01 64 29 30 09 - Mail : <https://www.contacterlagendarmerie.fr> - Site internet : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr